



## Compte rendu

# Club acteurs réemploi bâtiment normandie

Rencontre # 12

Le 16 mars 2023

*Communautés de Communes du Pays de Falaise (14)*

---

<b>Ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>Supports de présentation</b>	<b>3</b>
<b>Présent.es</b>	<b>3</b>
<b>Le déploiement de REP PMCB en Normandie</b>	<b>4</b>
Rappels sur la REP	4
Mise en place d'un COFIL Régional	5
Réunion d'information régionale	5
Échanges entre les membres	5
Quelques point de détails	6
Les objectifs prioritaires de la REP	6
Un objectif de réemploi	6
Les zones réemploi	6
Gouvernance	6
Autres infos	7
Enjeux du maillage territorial	7
<b>Les actions du club</b>	<b>7</b>
Rappel contexte et enjeux	7
Sensibiliser, promouvoir, former	9
Reportage vidéo	9
Objectifs	9
Episodes	9
Formation	10
Communication	11
Accompagner le développement des structures existantes, outiller	11
Opération collective	11
Dispositif ESSOR	11
AMI Utopreneurs	12
Engager et développer des coopérations opérationnelles	12
Etude logistique mutualisée	12
Structuration du club	13
La prochaine rencontre du club	13

# Ordre du jour

## De 10h à 12h30

- Tour de table : actualités - 40 min
- Le déploiement de la REP PMCB en Normandie - 20 min
- Les travaux du club - 1h 30 min

## De 12h30 à 14h

- Déjeuner au Moulin légumes

## De 14h à 16h

- Visite du Pôle ESS en partenariat avec Territoires Pionniers

# Supports de présentation

[Lien vers le support de présentation pour l'animation de cette rencontre](#)

# Présent.es

Nom	Prénom	Structure
Olivier	BONNET	Académie de Normandie
Marc	HEURTAUX	Académie de Normandie
Florence	BOURGEOIS	ADAO Architectes
Morgane	LEDAIN	ADAO Architectes
Mathilde	BERDER	ANBDD
Jarno	DEGUY	ANBDD
Julie	CAIRON	APROMO
Noémie	LEDU	Archidesign
Pauline	RIME	Archipel Zéro
Emeric	DE LA BRETECHE	Back To Bâti
Benjamin	LEROUX	Benjamin Leroux Architecte
Alexandre	FARCY	Biomasse

Nathanaëlle	EUDES	CA Mont-Saint-Michel Normandie
Aurèle	TESSON	CC Pays de Falaise
Ludovic	LEBOSQUAIN	CD 50
Thierry	MARIE	CD 50
Erwann	FORESTIER	CFA Coutances
André	CALVEZ	Cherbourg en cotentin
Magalie	PETIT	CRESS
Léonard	DAUCHEZ	Dauchez Architectes
Lydia	TRZCINSKI	DURABLE - Architecture d'Avenir
Antoine	PUJERVIE	FIBOIS
Marie-Adeline	FERRERO	G-ON
Estelle	LE GUEN	GRETA Côtes Normandes
Charline	PONTILLON	JVArchi & Associés
Nathalie	GAUMER	La Matériauthèque - CINGAL RESPIRE
Frédéric	ADAM	Le Plateau Circulaire
Loïc	TOUZE	Le Plateau Circulaire
Valentin	BLANLOT	Le Wip
Simon	LOISEL	Les Champs Jouault
Léna	DELORD	Matterio
Michel	DUBOIS	MEF Cotentin
Etienne	LEMOINE	MWAH
Margaux	MONTAGNE	Point Fort Environnement 50
Nathan	BAILLY	SYVEDAC

# Le déploiement de REP PMCB en Normandie

## Rappels sur la REP

- Des objectifs quantitatifs, contraignants et progressifs : 2% de réemploi en 2024, 4% en 2027 et 5% en 2027.
- Zone de réemploi obligatoire pour 1 point de reprise sur 2 (soit tous les 20 km en zone urbaine et 40 km en zone rurale).
- Les éco-organismes ont une obligation de rédiger un plan d'action en faveur du réemploi dans les 6 prochains mois (**travail en cours et en concertation avec le collectif national des acteurs de l'ESS**). Les objectifs principaux de ce plan d'action sont de prioriser les objectifs quantitatifs par famille de matériaux et de préciser les modalités de soutiens aux acteurs du réemploi (tonnes réemployées, investissement dispositif de valorisation, formation...)
- Une étude de comptabilisation des flux vient également d'être lancée par l'ADEME en vue de préciser les objectifs à atteindre en termes de réemploi.

## Mise en place d'un COPIL Régional

- Les membres du COPIL sont : Région, Ademe, FFB, CAPEB, UNICEM, 4 EO, Club Réemploi
- Premiers rdv : le 19 décembre 2022 puis le 9 février 2023
- Journée d'info régionale le 11 Avril 2023

## Réunion d'information régionale

La Région organise, le 11 avril prochain à Caen, une journée d'information sur le déploiement de la REP en Normandie.

Au programme de cette journée d'informations et d'échanges :

- **Conférence** : 9h30 - 12h30 : enjeux et impacts de la REP PMCB
- **Ateliers thématiques** : de 14h à 16h
  - Maillage territorial : quelle coordination entre les acteurs ?
  - Metteurs sur le marché : qui est concerné par les éco-contributions ?
  - Collectivités locales et contrat type : quelles stratégies d'accueil des déchets du bâtiment dans les déchèteries publiques ?
  - **Le réemploi sur les chantiers : quelles contributions des EO en partenariat avec le Club du Réemploi à l'atteinte des objectifs ?**

[Je m'inscris](#)

## Échanges entre les membres

- Ecoconception & réemploi ne sont pas une priorité dans cette première version de la REP. Il ne faut pas trop en attendre de la REP sur le volet du réemploi
- Aujourd'hui, les EO ne savent pas comment faire pour atteindre objectifs réemploi + maillage point de reprise privés dont les obligations ne sont renforcées.
- Enjeu est la création du marché pour réinjecter des matériaux de réemploi dans les constructions. D'autres réglementations poussent à cela (neutralité carbone...).
- REP = dispositif financier – EO cherche équilibre entre éco-contributions et soutiens ou actions de valorisation.
- Opportunité pour ressourceries ou plateforme réemploi de devenir points de reprise ? Les barèmes annoncés ne permettent pas de rentabiliser l'installation. De plus, ajd 80% des gisements sont collectés directement sur les chantiers donc ne passent pas par les points de reprise. Enfin, pour être réemployés, les matériaux ont besoin d'une traçabilité exigeante, actuellement non prise en compte par le concept de "zone de réemploi" sur les point de reprise des PMCB
- Points de reprise : matériaux sans traçabilité – décredibilisation du réemploi ? Non, ce ne seront pas des espaces de vente – objectif de contractualisation avec les acteurs de l'ESS pour reprise de ces matériaux. Aux acteurs du réemploi de définir leurs critères de qualité pour contractualiser ou non. Ne pas devenir la déchetterie des points commerciaux. Action en réseau à mener.
- Question accueil de ces nouveaux flux au sein des déchetteries publiques, collectivités ou déchetteries privés ? Encore flou pour les collectivités qui alerte sur le manque de place dans les installations actuelles, la difficulté de trouver de nouveau terrain et le besoin de mettre en place plusieurs REP en même temps. Les collectivités s'orientent plutôt sur un soutien des déchetterie privés et/ou la mise en place de matériauthèques.

## Quelques point de détails sur la REP

### Les objectifs prioritaires de la REP

- Diminuer les dépôts sauvages
- Augmenter la part de recyclage des déchets de produits et matériaux de construction des bâtiments
- Favoriser l'éco-conception et le réemploi

### Un objectif de réemploi

- Contraignant
- Progressif :
  - 2% en 2024
  - 4% en 2027
  - 5% en 2028
- Concerne inerte et dndni
- Évaluer en masse et rapporter au gisement de référence, soit :
  - 600 000 t puis 1,2 MT en 2028 pour les inertes (france entière)
  - 194 000 t puis 388 000 T en 2028 pour les dndni (france entière)

**Les EO ont 6 mois pour présenter un plan d'actions** visant au développement du réemploi. Il devra préciser :

- les **familles** à prioriser pour atteindre les objectifs
- les modalités de **soutiens** à destination des acteurs du réemploi et de la réutilisation

**Les EO ont 2 ans pour faire évoluer les objectifs et les préciser par famille et ce sur la base d'une étude qu'il doivent mener d'ici juillet 2024**

## Les zones réemploi

Même système (solution pour l'atteinte des objectifs réemploi) que les autres REP  
Qui prévoit que les points de reprise (maillage prévu par la REP ou en dehors) pourront bénéficier d'un soutien financier pour couvrir les coûts de gestion d'une zone dédiée à la collecte et au stockage des PMCB susceptibles d'être réemployés (comportant les équipements nécessaires à la conservation de l'intégrité et des performances de ces PMCB).

Ces stocks de PMCB seront ensuite « mis à disposition des opérateurs du réemploi et de la réutilisation qui en font la demande, et au moins des entreprises de l'ESS », sachant que la mise à disposition est « effectuée sans frais, dans des conditions transparentes, équitables et non discriminatoires ».

**Système qui semble inadapté et qui doit être précisé. En effet, le réemploi implique des exigences fortes en termes de caractérisation, de traçabilité et de logistique. Leur assurabilité dépend du respect de ces exigences.**

## Gouvernance

La nouveauté introduite par la loi AGECE (volonté de donner plus de place aux collectivités, aux acteurs de l'ESS et aux associations de protection de l'environnement par rapport au fabricant qui gèrent les éco-organismes.

### A/ un comité des parties prenantes :

- composé de 4 collègues égaux d'au moins 2 membres (un des collègues est composé de représentants de la prévention et de la gestion des déchets dont au moins un représentant de l'ESS si des opérations de gestion assurées ou soutenues par l'eo sont réalisées par ce secteur économique.
- pouvoir consultatif étendu : consultation sur le plan d'action réemploi et avis sur les prochains objectifs.

### B/un comité consultatif opérationnel :

- composé d'acteurs du réemploi et de la réutilisation
- concerter sur exigences et standards techniques (notamment collecte séparée)
- propose révisions stratégie de gestion déchet et dev filière de réemploi

## Autres infos

- Pas de fond réemploi
- Pas de modulation obligatoire du barème de l'éco-contribution en fonction du caractère réemployable (liberté au EO)

## Enjeux du maillage territorial

### **Distinction entre point de maillage et de collecte**

Maillage	Collecte
<ul style="list-style-type: none"><li>- pro et ou particulier</li><li>- les 7 flux conjointe ou séparée</li><li>- une zone réemploi</li><li>- reprise des DD 1/2</li><li>- 1 point tous les 10/20 km selon densité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- pro et/ou particulier</li><li>- tout ou partie des 7 flux</li><li>- collecte séparée ou conjointe et benne résiduelle (mélange possible avec flux hors 7 flux : tout venant /dib)</li><li>- zone réemploi ou non</li><li>- dd ou non</li></ul>

### Obligation de reprise pour les points de vente

- sont concernés les établissements de plus de 4000m<sup>2</sup> (stockage et vente compris)
- reprise 1/0 (sans frais ni obligation d'achat)
- collecte séparée 7 flux pour prise en charge dans frais
- zone réemploi
- maillage : 1 point tous les 10 ou 20 km selon densité

### Proposition de maillage par l'éco-organisme coordinateur en lien avec la région (planificateur).

Travail en amont et sans attendre le coordinateur qui réunit les EO/Région/Représentants collectivités, opérateurs déchets, distributeurs, organisation pro, réemploi

## Les actions du club

### Rappel contexte et enjeux

La CRESS et le Wip rappellent que **le club est un outil au service du développement de la filière réemploi en Normandie** qui, depuis 2018, mène un certain nombre d'actions favorisant l'interconnaissance, la sensibilisation et l'outillage des acteurs (rencontres, promotion, représentation...). Au cours de cette introduction, la CRESS et le Wip rappellent aussi que **les membres ont exprimé à plusieurs reprises, leur volonté de poursuivre ces actions et d'aller plus loin dans la coopération.**

Fort de ce constat, la CRESS et le Wip **accompagnent la structuration de la filière réemploi bâtiment en Normandie en 2023 autour d'un enjeu commun et partagé des membres à savoir changer d'échelle et massifier la filière.** Et ce au travers des actions de :

- sensibilisation et de promotion
- d'accompagnement au développement des structures existantes
- d'essaimage sur l'ensemble du territoire normands
- développement des coopérations

### Sensibiliser, promouvoir, former

#### Reportage vidéo

#### Objectifs

L'offre de services et les projets réemploi se développent en Normandie à l'image des initiatives portées par les membres du réseau. Les premiers retours d'expérience nous montrent que plusieurs projets de réemploi dans le domaine du bâtiment se sont concrétisés grâce à l'intervention d'acteurs engagés et compétents de la conception à la livraison. Cette expertise est une des garanties de réussite pour convaincre et sécuriser la maîtrise d'ouvrage qui pour se lancer doit identifier facilement les forces en présence, l'offre de service disponible, les retours d'expériences inspirants et les initiatives territoriales à soutenir.

Pour répondre à ce besoin de sourcing et de promotion de la filière, l'objectif est de mettre en visibilité les solutions mobilisables et les initiatives à soutenir au travers la réalisation et la diffusion d'un **reportage vidéo de 7 épisodes de 3 à 4 minutes chacun.**



Chaque épisode a pour but de **présenter un acteur, une solution** et d'**illustrer par l'exemple les réalités du réemploi** (le diagnostic ressource, le curage soigné, le reconditionnement, les compétences nécessaires, l'expérimentation, les liens avec les acteurs du secteur et le territoire, les matériaux réemployés, l'assurance...).

## Episodes

- **Épisode 1 : c'est quoi le réemploi et comment ça se passe en normandie**
  - ◆ Avec Chloé SAINT-MARTIN, chargée de mission économie circulaire à l'Ademe, Emmanuelle ONNO, chargé de mission eco-construction à la Région et Valentin BLANLOT, coordinateur réemploi chez Le Wip
  - ◆ A la région (site de Caen) et au Wip
- **Épisode 2 : l'expérimentation comme moteur des changements de pratiques**
  - ◆ Avec Brice CANAUD, Coordinateur chez PERMAC et Frédéric DENISE, Architecte chez Archipel Zéro
  - ◆ Au Hangar Zéro, au Havre
- **Épisode 3 : la dépose soignée et préservante en vue du réemploi**
  - ◆ Avec David GROIX, co-fondateurs chez Les Bâtineurs
  - ◆ Dans les locaux des Bâtineurs et sur un chantier de curage
- **Épisode 4 : le reconditionnement et l'intégration dans de nvx projets**
  - ◆ Avec Stéphanie PALY, co-fondatrice chez Le Plateau Circulaire et Aurèle TESSON, chef de projet développement territorial à la CDC du Pays de Falaise
  - ◆ Dans les locaux du Plateau Circulaire à Grentheville et au Pôle ESS de Falaise
- **Épisode 5 : les compétences recherchées et les nvx métiers à développer**
  - ◆ Avec Emeric DE LA BRETECHE, fondateur de back To Bâti et Michel LEVAVASSEUR - DUBOIS, chargé de mission chez La MEF Cotentin
  - ◆ Dans les locaux de Back To Bâti
- **Épisode 6 : la coopération entre artisans et ressourceries**
  - ◆ Avec Pascal LAINÉ, co-fondateur de Syréen, Simon LOISEL, directeur Les Champs Jouault et un représentant de l'AFPA Coutances
  - ◆ Dans les locaux de CIER à Le Tourneur et dans les locaux des Champs Jouault à Cuves
- **Épisode 7 : conclusion et remerciements**
  - ◆ Avec Chloé SAINT-MARTIN, chargée de mission économie circulaire à l'Ademe, Emmanuelle ONNO, chargé de mission eco-construction à la Région et Valentin BLANLOT, coordinateur réemploi chez Le Wip
  - ◆ A la région (site de Caen) et au Wip

Ce reportage sera diffusé à partir de mi-avril.

Accessible en ligne sur la plateforme NECI, ce reportage vidéo s'adresse à tou.tes les professionnel.les du bâtiment et ce quelque soit le niveaux de connaissances et de pratiques en économie circulaire. Ces vidéos pourront être librement intégrées dans les médias des membres (site web, newsletter, réseaux sociaux...)

Cette action de communication complète les précédentes publications du club :

- [la plaquette](#)
- [le guide](#)

- [l'annuaire des acteurs](#)
- [la carte des projets exemplaires](#)

## Formation

Plusieurs projets de formation au réemploi sont à l'œuvre en Normandie.

**SyRéen** rencontre les acteurs de la formation sur son territoire (centre, sud manche et ouest normands) pour développer la formation certifiante de technicien valoriste. SyRéen œuvre également, en partenariat avec le CFA, l'AFPA et le GRETA à l'intégration du réemploi dans les formations bâtiment existantes.

**La MEF du Cotentin** qui a publié en 2021 son [diagnostic des activités et des compétences dans la filière du réemploi des matériaux de construction en Normandie](#), œuvre à développer la formation d'ouvrier en éco-construction sur le Cotentin avec un volet réemploi. Cette initiative est portée en partenariat avec la CA Le Cotentin

**Le Wip et les 7 Vents** en partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Normandie et les organismes de formation Forma et Crepa, animent deux sessions de formations au réemploi à destination des architectes.

- session à Colombelles (14) les 24 et 25 mai 2023 : [inscription ici](#)
- session à vernon (27) les 3 et 4 octobre 2023 : [inscription ici](#)

Afin de coordonner ces différentes actions en direction de la formation au réemploi, les membres décident de réactiver le groupe de travail "formation". Magalie et Valentin proposeront prochainement une date de réunion.

## Communication

Magalie et valentin propose aux membres du club de créer une page Club Réemploi sur le réseau social professionnel LinkedIn

Cette page doit permettre de :

- rendre plus visible la filière réemploi en Normandie
- communiquer sur les événements organisés par le club
- communiquer sur les événements, groupe de travail auxquels le club participe
- diffuser les productions du club (guide, plaquettes, études, vidéos...)
- relayer les actualités du secteur et des membres
- développer le réseau (inter-club)

Les membres du club approuvent la proposition de création d'une page Club Réemploi sur le réseau social professionnel LinkedIn.

Magalie et Valentin seront chargés de créer et administrer cette page.

## Accompagner le développement des structures existantes, outiller

### Opération collective

L'opération collective pilotée par la Région et l'Ademe à destination de 10 MOA publics entre dans sa phase opérationnelle avec des chantiers pilotes et du réemploi à la clés.

### Dispositif ESSOR

Dans le cadre de l'appel à projets ESSOR, mis en place par la Région Normandie, Les Bâtimeurs, Envie Boucles de Seine et l'EBE La source expérimente la mise en place d'un dispositif de collecte et de démantèlement des huisseries sur le périmètre Rouen - Le Havre

### AMI Utopreneurs

Dans le cadre d'un AMI, Les Utopreneurs et La poste Immo recherche des structures opérationnelles pour développer le curage 2nd œuvre et réemploi. Le Plateau Circulaire a répondu positivement à cet appel.

Un soutien de la CRESS est également apporté à Back To Bâti, en lien avec l'ADRESS et les acteurs du territoire, pour le développement de l'activité de réemploi sur le Cotentin.

## Engager et développer des coopérations opérationnelles

### Etude logistique mutualisée

L'étude pour un schéma logistique et une organisation mutualisée entre acteurs de l'ESS pour le réemploi des matériaux du bâtiment est lancée !

Les principales informations à retenir :

- Périmètre : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie
- Objectif stratégique de l'étude : Développer des solutions collectives et un schéma de coopération entre acteurs de l'ESS, pour les activités de logistique et de stockage, afin de répondre aux enjeux de développement et de massification du réemploi des matériaux du bâtiment.
- Financeurs : Valdelia, Valobat, Banque des Territoires, Fondation de France en Bretagne, DREETS AuRA, Région Normandie, DREETS Normandie
- Déroulé de l'étude : 8 mois de mars à novembre 2023
  - Une phase de diagnostic
  - Une phase de construction de scénarios de coopération pour la structuration de la filière à l'échelle de chaque région
- Proposition retenue : Consortium Terra - Circoé - Elcimã
  - Une bonne compréhension des enjeux de l'étude
  - Une proposition de qualité et précise
  - Une méthodologie intéressante
  - Une animation régionale
  - Une analyse comparative au niveau national pour déclinaison potentielle

Pour mener à bien cet étude, les acteurs régionaux se mobilisent :

- Comité de suivi régional : Structures de l'ESS du réemploi des matériaux du bâtiment, CRESS Normandie, financeurs
- Comité de suivi national : CRESS des 3 régions, ESS France, 1 représentant.e du comité de suivi de chaque région = structure de l'ESS du réemploi
- Comité national des financeurs : Valdelia, Valobat, Banque des Territoires, Fondation de France en Bretagne, DREETS AuRA, Région Normandie, DREETS Normandie
- Une mobilisation de l'ensemble de la filière sur des temps forts : Collectivités territoriales, professionnels du bâtiment, organisations professionnelles...

### **Structuration du club**

Magalie et Valentin proposent un appel à participation pour la mise en place d'un groupe de travail dédié à la structuration du club. Sa mission sera de proposer aux membres une structuration juridique et opérationnelle permettant au club de développer ses capacités d'actions.

Les membres approuvent cette proposition et soulignent :

- la nécessité d'avoir une structure juridique formelle et des moyens dédiés
- l'enjeu de la visibilité des actions, de la représentation vis à vis des pouvoirs publics et acteurs du bâtiment
- l'accès aux financements d'animation et de structuration de la filière
- la nécessité de mener une analyse fine des besoins de chacun vis-à-vis du club,

Aurèle, Nathalie, Simon et Lydia sont intéressés pour participer à cette mission. Magalie et Valentin organiseront prochainement une réunion à ce sujet.

### **La prochaine rencontre du club**

**A priori mi-juin dans la Manche. Date et lieu à préciser.**